



# LA VIE D'ARTISTE FORUM PROFESSIONNEL

VILLA ARSON, NICE

**Vendredi 23  
et samedi 24  
novembre  
de 14h à 18h**

Ouvert à tous  
les artistes  
et étudiants  
en art  
Entrée libre

Rencontres, tables rondes,  
mini-conférences et speed-dating

**L'artiste au cœur  
de l'écosystème de l'art**

Avec la participation de :  
l'ADAGP, l'Afdas, Arts en résidence,  
Association Maison des Artistes,  
Botox(s), le CAAP, C-E-A, le Cnap,  
Documents d'artistes Paca, ESA,  
le Frac Paca, la Fraap, la Galerie  
Catherine Issert, le ministère de  
la Culture – DGCA & DRAC Paca,  
la Régie culturelle & Région Sud -  
Paca, la Saif, la Station...

[WWW.VILLA-ARSON.ORG](http://WWW.VILLA-ARSON.ORG)



VILLA ARSON  
Vendredi 23 et samedi 24 novembre 2018  
de 14h à 18h

## LA VIE D'ARTISTE Forum professionnel

Rencontres, tables rondes,  
mini-conférences et speed-dating

### L'artiste au cœur de l'écosystème de l'art

Statut, réglementation, soutiens,  
économie, diffusion...  
Un panorama des dispositifs pour  
les artistes et les œuvres, avec des  
interlocuteurs et opérateurs spécialistes  
des arts visuels

Ce forum d'information porte sur l'environnement professionnel des artistes et s'adresse à tous les artistes, plus particulièrement aux jeunes diplômés des écoles d'art et aux étudiants en art. Il traite des aspects très concrets qui concernent le statut de l'artiste (professionnalisation, droits sociaux, fiscaux), s'intéresse aux relations avec les différents acteurs du marché de l'art (galeries, collectionneurs, institutions, presse...) et aborde la question du soutien à la création contemporaine en interrogeant des professionnels sur les dispositifs existants ainsi que sur leurs évolutions.

Avec la participation de :

- **l'ADAGP**, Société des auteurs des arts graphiques et plastiques, Romain Durand, chargé du Droit de suite et Marlène Chalvin, chargée de la communication
- **l'Afdas**, Assurance Formation des Activités du Spectacle, Cyril Julien, chargé de mission - Délégation PACA/Corse)
- **Arts en résidence – Réseau national**, Céline Carpuat, administratrice
- **Association Maison des Artistes**, Charlotte Delsol, responsable développement et partenariats
- **Botox(s)** – Réseau d'art contemporain Alpes & Riviera, Elsa Comiot, coordinatrice
- **le CAAP**, Comité des Artistes Auteurs Plasticiens, Laetitia Bourget, artiste
- **C-E-A**, Commissaires d'exposition associés, Laura Morsh-Kihn, administratrice, artiste & editrice
- **le Cnap, Centre national des arts plastiques**, Annabelle Oliveira, chef du service de la communication, de l'information et des ressources
- **Documents d'artistes Paca**, Guillaume Mansart
- **ESA**, Economie Solidaire de l'Art, Grégory Jérôme, administrateur, chargé de mission formation continue à la HEAR et conseiller juridique à l'association Central Vapeur Pro
- **le Frac Paca**, Fonds régional d'art contemporain Provence-Alpes-Côte d'Azur, Pascal Neveux, directeur (et président du CIPAC)
- **la Fraap**, Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens, Christelle Notelet, co-présidente, coordinatrice d'atelier au Cirva & Association Ni

- **la Galerie Catherine Issert**, Catherine Issert
- **le ministère de la Culture – DGCA**, Direction générale de la création artistique, Pascal Murgier, chef du Département des artistes et des professions
- **le ministère de la Culture – DRAC Paca**, Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hélène Audiffren, conseillère pour les arts visuels
- **la Régie culturelle**, Catherine Béja, responsable de l'Action Culturelle, Marc Grisonnanche, chargé de projet service Action culturelle
- **La Région Sud** – Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bertrand le Bars, chargé de mission arts visuels
- **la Saif**, Société des Auteurs des arts visuels et de l'Image Fixe, Pierre Ciot, président, Sara Giuliattini, responsable de la communication et de l'action culturelle
- **la Station**, Cédric Teisseire, directeur et artiste
- **la Villa Arson**, Eric Mangion, directeur du centre d'art, Alexia Nicolaidis, chargée de production des expositions

Que tous les intervenants soient remerciés pour leur participation à ces rencontres.

**LA VIE D'ARTISTE** s'intéresse à tous les enjeux de la professionnalisation des artistes en proposant à la fois des moments de communication publique et des temps de rencontres plus individualisées.

➔ Le forum s'organise sous forme de mini-stands, de tables rondes et de rencontres personnalisées sur les deux après-midis, de 14h à 18h.

#### **Vendredi 23 novembre**

Les artistes sont invités à rencontrer les professionnels et acteurs de l'art et, dans le même temps, des tables rondes thématiques sont organisées.

Elles ont pour objectifs :

- de présenter l'environnement professionnel de l'art contemporain aux artistes,
- de leur donner la connaissance et l'information à propos des divers interlocuteurs (particulièrement pour les jeunes une fois quittée l'école),
- d'appréhender les rapports aux systèmes de l'art (économie, presse, institutions),
- de les intéresser à leur environnement professionnel, afin qu'ils puissent de façon autonome retrouver et approfondir les sujets qui les concerneront lorsqu'ils se trouveront en demande,
- de comprendre les aspects administratifs et juridiques de la gestion de l'activité,
- de donner des informations sous forme de pistes à approfondir par les étudiants en art pour leur avenir.

*Voir programme des tables rondes ci-après.*

#### **Samedi 24 novembre**

Des rencontres rapides et individualisées, sous forme de *speed-dating*, sont organisées pour les artistes avec les divers intervenants (sur inscriptions en ligne sur [www.villa-arson.org](http://www.villa-arson.org)), tandis que des Focus de présentation sont dédiés aux structures et organismes participants.

Ces rencontres ont pour enjeux :

- d'informer les artistes des règles professionnelles,
- d'aider à les orienter par rapport à des situations ou questionnements personnels,
- de permettre l'échange avec des professionnels du secteur des arts visuels,

- de consolider et enrichir les perspectives de développement de leur(s) projet(s) professionnel(s).

Ce forum est organisé à la suite des séances de formation qui se tiennent depuis le début de l'année au Narcissio. Au-delà des questions récurrentes, une véritable méconnaissance des enjeux, de l'organisation, des modalités et modes de coopération entre acteurs du monde de l'art s'est révélée.

Ces deux après-midis sont proposées pour tenter de broser un panorama rapide des acteurs du monde de l'art, tout en pointant quelques problématiques propres au statut des artistes.

## PROGRAMME

Vendredi 23 novembre de 14h à 18h



### LES TABLES RONDES

#### Les enjeux de la professionnalisation

**14h Ouverture du forum**

**14h15 ÊTRE ARTISTE, UNE PROFESSION COMME LES AUTRES ?**

Comment devient-on artiste ?

A 20 ans que signifie être artiste ?

Choisit-on de devenir artiste ?

Les moyens permettant aux artistes d'émerger aujourd'hui.

Intervenants : **Pascal Murgier** (ministère de la Culture – DGCA, chef du Département des artistes et des professions), **Cédric Teisseire** (La Station, directeur et artiste), **Laura Morsh-Kihn** (C-E-A – Commissaires d'Exposition Associés) et **Grégory Jérôme** (ESA – Economie Solidaire de l'Art)

**15h LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ ARTISTIQUE : DE LA PRODUCTION ET L'ÉCONOMIE DE L'ŒUVRE AUX RÉSEAUX DE DIFFUSION**

L'œuvre au cœur de l'écosystème

Participer à une exposition, une résidence, céder ses droits, cadres et recommandations.

Quelles conditions à la production d'une œuvre ?

Comment rencontrer des professionnels ?

Quels sont les critères permettant de fixer le prix d'une œuvre ?

Quels sont les dispositifs, directs et indirects, que l'Etat met en œuvre pour soutenir les artistes ?

Intervenants : **Christelle Notelet** (Fraap – Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens, co-présidente), **Alexia Nicolaidis** (Villa Arson, chargée de production des expositions), **Catherine Béja** (Régie culturelle – Région Sud, responsable de l'Action Culturelle), **Catherine Issert** (Galerie Catherine Issert), **Annabelle Oliveira** (Cnap – Centre national des arts plastiques – chef du service de la communication, de l'information et des ressources)

## 16h LA CONDITION DE L'ARTISTE : L'ARTISTE EN TRAVAILLEUR

Le statut professionnel de l'artiste auteur et le secteur des arts plastiques : informations administratives et juridiques (droit social et fiscal, droit d'auteur et propriété intellectuelle, droit à l'image...).

Les ressources, le principe de solidarité, les sociétés d'auteur et la formation continue.

Intervenants : **Laetitia Bourget** (CAAP, Comité des Artistes Auteurs Plasticiens), **Charlotte Delsol** (Association **Maison des Artistes**, responsable développement et partenariats), **Cyril Julien** (Afdas – Assurance Formation des Activités du Spectacle, chargé de mission Délégation PACA/Corse), **Romain Durand** (ADAGP – Société des auteurs des arts graphiques et plastiques, chargé du Droit de suite), **Pierre Ciot** (Saif – Société des Auteurs des arts visuels et de l'image fixe, président)

## 17h LA GESTION DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

L'artiste entrepreneur

Les activités complémentaires : la pluriactivité, les revenus annexes, l'emploi dans le secteur des arts-plastiques... Autour de l'artiste, des métiers, des acteurs, des structures et centres de ressources, autant d'instances de légitimation...

Comment replacer l'artiste au centre de ces attentions ?

Intervenants : **Bertrand Le Bars** (Région Sud – Paca, chargé de mission Arts visuels), **Guillaume Mansart** (Documents d'Artistes), **Eric Mangion** (Villa Arson, directeur du centre national d'art contemporain), **Sara Giuliattini** (Saif – Société des Auteurs des arts visuels et de l'image fixe, responsable de la communication et de l'action culturelle)

### Artistes témoins

**Simon Bérard Lecendre**

Diplômé de la Villa Arson en 2017

**Mathilde Dadaux**

Diplômée de la Villa Arson en 2016

Samedi 24 novembre de 14h à 18h



### LES FOCUS

Les organismes participants à ce forum présentent leurs missions et activités

**14h15** **Ministère de la Culture – Direction général de la création artistique** / Département des artistes et des professions & **Direction régionale des affaires culturelles de PACA** / service des arts plastiques

**14h40** **C-E-A** – Commissaires d'exposition associés

**15h** **Cnap** – Centre national des arts plastiques

**15h15** **Frac** – Fonds régional d'art contemporain Provence-Alpes-Côte d'Azur

**15h30** **Régie culturelle** de la Région Sud

**15h45** **ADAGP** – Société des auteurs des arts graphiques et plastiques

**16h** **SAIF** – Société des Auteurs des arts visuels et de l'Image Fixe

**16h15** **ESA** – Economie Solidaire de l'Art

**16h30** **Fraap** – Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens

**16h45** **CAAP** – Comité des Artistes Auteurs Plasticiens

**17h** **Association Maison des Artistes**

**17h15** **Arts en résidence** – Réseau national

**17h30** **Botox(s)** – Réseau d'art contemporain Alpes & Riviera

**17h45** **Documents d'artistes**

**Vendredi 23 et samedi 24 novembre de 14h à 18h**

➔ **LES RENCONTRES INDIVIDUALISÉES  
& SPEED DATING**

Venez à la rencontre des professionnels du monde l'art qui vous accueillent sur des mini-stands pour répondre à vos questions personnelles.

**Vendredi, rendez-vous libre et sans réservation**

avec : ADAGP, AFDAS, CAAP, CEA, Cnap, Documents d'artistes, ESA, Fraap, Association Maison des artistes, Ministère de la Culture - DGCA, Régie Culturelle, SAIF

**Samedi, rendez-vous sous forme de speed dating**

Réservation ligne préalable recommandée sur : [www.villa-arson.org](http://www.villa-arson.org)  
Vous pouvez ainsi fixer vos rendez-vous à une heure précise avec le ou les interlocuteur(s) de votre choix :

Avec : ADAGP, Arts en résidence, Botox(s), CAAP, CEA, Cnap, Documents d'artistes, ESA, Fraap, Association Maison des artistes, Ministère de la Culture - DGCA et DRAC PACA, Régie Culturelle, SAIF

➔ **A VOIR  
« Galerie d'essais »**

**Exposition de travaux d'étudiants de la Villa Arson**

A l'occasion de ce Forum, des étudiants de l'école nationale supérieure d'art vous proposent de découvrir un accrochage d'une sélection de travaux sous la forme d'une « galerie d'essais ».  
Dans le cursus d'études, les galeries d'essais et sessions d'analyse de travaux (SAT) sont des temps d'échanges et d'appréciation avec les enseignants autour de travaux d'étudiants en cours ou finalisés.

**Venez voir les travaux et rencontrer les auteurs vendredi 23 novembre à partir de 17h et samedi 24 novembre de 14h à 18h.**

**LES INTERVENANTS**



**ADAGP - Société des auteurs des arts graphiques et plastiques**

Fondée par des artistes en 1953, l'ADAGP représente 170 000 auteurs de tous les pays, dans toutes les disciplines des arts visuels : peinture, sculpture, photographie, design, bande dessinée, illustrateurs jeunesse, graffiti, art vidéo, art numérique, architecture...

Au cœur d'un réseau international de 50 sociétés sœurs, l'ADAGP perçoit et répartit les droits des artistes, les protège et se bat pour l'amélioration du droit d'auteur.

Par son action culturelle, l'ADAGP encourage la scène créative en initiant et/ou en soutenant financièrement des projets propres à valoriser les arts visuels et à en assurer la promotion à l'échelle nationale et internationale.

[www.adagp.fr](http://www.adagp.fr)



**l'Afdas - Assurance Formation des Activités du Spectacle**

L'Afdas est OPCA, OCTA et OPACIF agréé par l'État qui gère, sur le plan national, l'ensemble du dispositif de la formation professionnelle des secteurs du spectacle vivant, du cinéma, de l'audiovisuel, de la publicité, des loisirs, de la presse, des agences de presse et de l'édition.

Nos missions sont :

Collecte des contributions, recherche de subventions, financement des actions de formation ou de professionnalisation pour de nombreux publics, information, conseil, suivi des demandes de financement...

Depuis le 15 avril 2013, les auteurs peuvent bénéficier des premières offres de formation validées par l'Afdas.

La formation professionnelle se développe désormais pour les artistes auteurs et couvre des formations transversales (langues étrangères, bureautique, etc.) ainsi que des formations métiers.

Conditions de recevabilité :

Être affiliés à l'Agessa ou à la Maison des Artistes (Sécurité sociale), ou être assujetti et justifier d'un montant de recettes cumulées de 9000 euros minimum sur les trois dernières années.

Les conditions de financement et de constitution du dossier varient selon les catégories : formations transversales, stages conventionnés et demandes particulières.

Formations transversales

Les formations «transversales» (langues étrangères, logiciels bureautique, PAO, Internet...)

Formations métiers : stages conventionnés

L'Afdas propose des listes de formations «métiers» réservées aux auteurs.

[www.afdas.com](http://www.afdas.com)



### Arts en résidence - Réseau national

Arts en résidence - Réseau national est un réseau et une plateforme qui permettent la mise en commun de compétences, d'expériences et de réflexions. Il a pour objet de mettre en réseau et de fédérer les résidences d'artistes, de commissaires, de critiques d'art, de collectifs, ou de toute personne développant un projet s'inscrivant dans le champ de la création artistique contemporaine. Le réseau réuni aujourd'hui 33 membres.

[www.artsenresidence.fr](http://www.artsenresidence.fr)



### Association Maison des Artistes

Depuis 1952, l'association Maison des Artistes constitue une force collective de réflexions et d'actions.

A travers ses missions, elle représente les artistes dans toute leur diversité et entend améliorer leurs conditions professionnelles.

Elle propose de nombreux services de conseil et d'accompagnement aux professionnels des arts visuels.

[www.lamaisondesartistes.fr](http://www.lamaisondesartistes.fr)

**La Maison des Artistes - Sécurité sociale** assure quant à elle la gestion du régime de Sécurité sociale des artistes auteurs pour la branche des arts graphiques et plastiques.

[www.secu-artistes-auteurs.fr](http://www.secu-artistes-auteurs.fr)



### BOTOX(S) - Réseau d'art contemporain Alpes & Riviera

BOTOX(S) – réseau d'art contemporain Alpes & Riviera, fédère près d'une trentaine de lieux engagés dans la production et la diffusion de l'art contemporain.

Fondé en 2007, la vitalité de ce réseau vient de la nature différente des structures qui le composent : centres d'art, galeries, lieux privés, associations, collectifs d'artistes, maisons d'édition, musées... à travers les lieux d'expositions, les programmations, les divers événements (performances, conférences, lectures, rencontres-débats, etc.) de ses membres et les projets du réseau. BOTOX(S) est une plateforme d'échanges, un espace de réflexion, de communication et de travail pour les acteurs alpins et azuréens de l'art contemporain. Le réseau BOTOX(S) met en œuvre une communication commune pour tous ses membres : site internet, page Facebook, compte Twitter, compte Instagram, newsletter mensuelle, dossier de presse trimestriel, édition de documents valorisant les actions des membres du réseau auprès des publics, communications spécifiques sur les projets menés au titre du réseau...

Porte d'entrée de l'art contemporain sur notre territoire pour le grand public, la presse, les collectionneurs ou encore les autres réseaux, en France comme à l'international, BOTOX(S) donne les clefs de compréhension et d'accès à la création contemporaine alpine et azuréeenne, dans une volonté de médiation, d'ouverture et d'éclairage.

[www.botoxs.fr](http://www.botoxs.fr)



### CAAP - Comité des Artistes Auteurs Plasticiens

Créé par des artistes plasticiens et des graphistes en 1996, le CAAP est un syndicat national. Il défend les intérêts moraux et matériels des auteurs d'art visuel. Devant l'urgence de promouvoir des intérêts collectifs au sein d'un secteur particulièrement individualisé et par là même fragilisé, le CAAP constitue une force de proposition auprès des pouvoirs publics et fait entendre la voix des auteurs d'art visuel dans les multiples débats ouverts aujourd'hui : juridiques, sociaux, économiques, nationaux et européens.

[caap.asso.fr](http://caap.asso.fr)





### **C-E-A - Commissaires d'exposition associés**

L'association française des commissaires d'exposition conduit une action d'information et de promotion de l'activité de commissaire d'exposition sur le territoire français et vers l'international afin de développer les opportunités de travail pour ses professionnels. Elle élabore, en concertation avec les partenaires publics, des modalités de diffusion au niveau territorial, national et international, du savoir-faire des commissaires résidant en France. Ainsi, elle entend susciter chez les prescripteurs du monde artistique et culturel le désir de créer des dispositifs permettant aux commissaires d'exposition de développer et mettre en œuvre leurs projets avec les artistes (bourses, résidences, appels d'offre, etc.).

Dans cette optique ses objectifs sont les suivants :

- Fédérer les commissaires pour constituer une force de proposition auprès des instances décisionnelles, des organismes publics et des institutions de coopération internationale ;
- Structurer l'activité du commissariat d'exposition pour, aux côtés des autres corps de métiers qui le constituent, participer au mouvement de structuration du champ des arts plastiques ;
- Rendre visible l'action des commissaires d'exposition en France ;
- Initier et conduire des projets susceptibles de développer l'activité des commissaires en France et celle des commissaires résidant en France en direction de l'international ;
- Nourrir une réflexion sur les paramètres et les enjeux du commissariat d'exposition.

<http://c-e-a.asso.fr>



### **Cnap - Centre national des arts plastiques**

Le Cnap soutient l'art contemporain depuis 1791. Acteur culturel et économique, il encourage la scène artistique dans toute sa diversité et accompagne les artistes ainsi que les professionnels.

Les dispositifs de soutien à la création, les processus d'enrichissement de la collection de l'État (le Fonds national d'art contemporain, dont il a la charge), et les ressources mises à disposition sur son portail, [www.cnap.fr](http://www.cnap.fr), seront présentés à l'occasion de ce forum.

[www.cnap.fr](http://www.cnap.fr)

## **documentsdartistes.org**

### **Documents d'artistes Paca**

Documents d'artistes PACA a pour mission d'accompagner une sélection d'artistes de la région dans la documentation et le référencement de leur travail en ligne afin de leur donner une plus grande visibilité. [documentsdartistes.org](http://documentsdartistes.org) est un site qui regroupe un ensemble de dossiers monographiques élaborés en dialogue avec les artistes. À partir de cet outil de recherche et de découverte, comme à travers différentes actions de mises en relation, Documents d'artistes souhaite donner à voir les parcours et fonctionner comme un relais entre la création, le milieu professionnel et les publics.

[www.documentsdartistes.org](http://www.documentsdartistes.org)



### **ESA - Economie Solidaire de l'Art**

Au centre d'une économie donnant lieu à une intense activité, les artistes et les indépendants du secteur travaillent – paradoxalement – pour la plupart d'entre eux dans une grande précarité. Les logiques d'excellence qui régissent le monde de l'art ne justifient ni le travail gratuit ou précaire, ni les écarts croissants entre la production des œuvres et la distribution de la valeur qui en résulte. Contrairement aux mouvements menés autour des intermittents, le secteur des arts visuels n'a jamais ouvert à grande échelle un débat sur les conditions de leur rémunération et de l'exercice de leurs activités. Le projet ESA vise à discuter et à formaliser des dispositifs permettant d'améliorer cette situation, en impliquant l'ensemble des acteurs concernés, privés et publics.



### **Frac Paca - Fonds régional d'art contemporain Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Les Fonds régionaux d'art contemporain (Frac) sont des institutions qui ont pour mission de réunir des collections publiques d'art



contemporain, de les diffuser auprès de nouveaux publics et d'inventer des formes de sensibilisation à la création actuelle. Créés en 1982 sur la base d'un partenariat État-régions, ils assurent depuis plus de trente ans leur mission de soutien aux artistes contemporains. Implanté à la Joliette, aux portes d'Euroméditerranée à Marseille, le Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur est devenu un lieu emblématique de ce que nous appelons aujourd'hui un Frac « nouvelle génération » depuis l'inauguration en 2013 du bâtiment qui l'accueille, conçu par l'architecte japonais Kengo Kuma. Riche d'une collection de 1 200 œuvres et représentant plus de 560 artistes, le Frac occupe aujourd'hui un territoire régional, national et international, et développe de nouveaux modes de diffusion pour sa collection à travers un réseau de partenaires. Véritable laboratoire d'expérimentation artistique, sa programmation s'inscrit dans un questionnement de notre société tout en permettant l'accès à l'art contemporain au sein des six départements de la région. Le Frac vous accueille toute l'année à Marseille et vous accompagne dans la découverte du bâtiment et des expositions qui rythment les saisons dans les murs.

En 2015, le Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur mettait en œuvre le projet « La Fabrique du récit », dont une nouvelle page s'ouvre avec le projet artistique et culturel 2018-2021 dans un contexte de labellisation des Frac. Cette nouvelle étape réaffirme l'engagement du Frac auprès de l'émergence et des tentatives, artistiques comme intellectuelles, de penser « ce qui advient » aujourd'hui dans notre société. Il s'agit, à travers une programmation artistique renouvelée, de rapporter et raconter l'imbrication étroite qui existe entre création et société, d'éclairer les mutations esthétiques, culturelles, sociétales en cours

[www.fracpaca.org](http://www.fracpaca.org)



### **Fraap - Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens**

La FRAAP, Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens, fédère 150 associations et travaille à la structuration professionnelle des arts visuels. Une charte de déontologie engage ses membres (diffuseurs) au respect des droits des artistes, bénévoles et salariés.

Ces associations et collectifs composent un réseau professionnel dense, diversifié et incontournable de diffusion artistique, où

s'inventent de nouveaux modes de création et de médiation, qui place l'artiste au centre de ses préoccupations.

[fraap.org](http://fraap.org)



### **Galerie Catherine Issert**

L'aventure permanente que constitue l'activité de la galerie Catherine Issert, depuis 1975, ouvre à une curiosité toujours renouvelée. La galerie tient à relater des expériences plastiques multiples et complémentaires.

Le programme s'élabore en tenant compte des débats actuels de l'art contemporain tout en entretenant une fidélité valorisée par un travail à long terme avec les artistes.

Des rencontres privilégiées ont permis de développer au fil des années un travail de commande publique et l'implantation de projets d'artistes dans l'espace architectural, mais aussi un travail d'édition dans le domaine du livre d'artistes et de l'objet multiple. En perpétuelle recherche de nouvelles formes de collaboration avec les artistes, le nouveau projet de Catherine Issert a été de mettre en place une plateforme tremplin qui offre une visibilité du travail de jeunes artistes dans la galerie. Une volonté très affirmée d'ouvrir ce nouveau champ aux expressions de demain.

[www.galerie-issert.com](http://www.galerie-issert.com)



### **Ministère de la Culture**

#### **DGCA, Direction générale de la création artistique - Département des artistes et des professions**

Selon l'arrêté d'organisation du 17 novembre 2009 de la Direction générale de la création artistique, « le département des artistes et des professions a pour mission :

- de suivre les questions économiques relatives à l'exercice des professions œuvrant dans le domaine des arts plastiques ;
- d'élaborer, en relation avec les administrations concernées, la

réglementation relative au statut, à la formation continue, à l'activité des artistes ainsi qu'aux professions œuvrant dans le domaine des arts plastiques et d'en assurer la mise en œuvre ;

- de concevoir les dispositifs de soutien permettant de favoriser l'activité individuelle et collective des artistes et des professionnels, d'en assurer la mise en œuvre en relation avec les services déconcentrés et le Centre national des arts plastiques ;
- d'assurer une fonction de veille du marché de l'art contemporain et de proposer les mesures de nature à favoriser son développement ;
- d'élaborer et de mettre en œuvre la politique de soutien aux professionnels et aux organismes dans le domaine des métiers d'art, en concertation avec les directions générales et les administrations [concernées] ;
- de mettre en œuvre la tutelle des opérateurs relevant de son domaine de compétence ;
- de suivre l'activité des services à compétence nationale rattachés à la direction générale dans le secteur des arts plastiques [Mobilier National] ».

**Le département des artistes et des professions** est, avec le département du soutien à la création, l'un des deux départements qui composent, avec la délégation à la photographie, le service des arts plastiques de la direction générale de la création artistique. Il exerce la tutelle d'établissements, services et associations dans les domaines des métiers d'art (Cité de la céramique Sèvres-Limoges, Mobilier National, Institut national des métiers d'art) et suit, en relation avec les services du ministère chargé de l'industrie et de l'artisanat l'ensemble des questions intéressant l'activité économique des métiers d'art, de la mode et du design. Il conçoit et met en œuvre les dispositions législatives et réglementaires, mais aussi contractuelles (accords, chartes...) relatives à l'exercice des professions de la création (plasticiens, designers, photographes, intermédiaires du monde de l'art...) dans le domaine des arts visuels : fiscalité, protection sociale, formation, aides individuelles, ateliers et espaces de production. Il accompagne la mise en place d'outils de veille, d'observation notamment statistique et de ressources professionnelles dans le champ des arts visuels, en relation avec l'ensemble des organisations représentant les auteurs des arts visuels et leurs diffuseurs.

[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

#### **DRAC Paca - Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur - Service des arts plastiques**

La direction régionale des affaires culturelles est un service déconcentré du ministère de la Culture. Elle est organisée autour

de quatre pôles (Pôle création, Pôle publics et territoires, Pôle patrimoines, Pôle architecture et espaces protégés).

Le service des arts plastiques met en œuvre au plan régional la politique de l'Etat pour favoriser la création, sa diffusion et la formation dans le domaine de la création vivante sous toutes ses formes : arts plastiques, photographie, design, graphisme, métiers d'art.

Il accompagne les artistes, acteurs culturels et collectivités territoriales qui souhaitent développer des projets dans ce domaine, en leur apportant information, conseil, expertise et évaluation.

Il instruit notamment les procédures de l'Aide directe aux artistes (des allocations sont accordées aux artistes professionnels en activité), de l'Aide Individuelle à la création (AIC) et de l'allocation pour l'aménagement d'atelier et l'achat de matériel (AIA).

Il est également acteur de l'aide à la création dans l'espace public, le 1% artistique, la commande publique ou de dispositifs comme 1 immeuble / 1 œuvre ou Art et monde du travail. Enfin il accompagne et soutient des structures de diffusion sur le territoire (expositions, résidences d'artistes, actions de sensibilisation des publics...).

[www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Provence-Alpes-Cote-d-Azur/La-direction-regionale/La-Drac-et-ses-services/Arts-plastiques](http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Provence-Alpes-Cote-d-Azur/La-direction-regionale/La-Drac-et-ses-services/Arts-plastiques)



#### **Région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur**

[www.maregionsud.fr](http://www.maregionsud.fr)

#### **Régie culturelle régionale**

La Régie culturelle régionale intervient pour le compte de la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Elle soutient les publics professionnels et amateurs du secteur culturel et participe au développement et au rayonnement culturel du territoire régional.

Ses missions se déclinent autour de trois axes :

- L'aménagement du territoire et l'élargissement des publics
- Le développement culturel
- La valorisation et les éditions

Elle accompagne les projets de création des équipes artistiques et propose un parc de matériel scénique décliné sur 3 sites en région ainsi que des infrastructures d'accueil.

[www.regie-maregionsud.com](http://www.regie-maregionsud.com)

### **La Saif - Société des Auteurs des arts visuels et de l'Image Fixe**

Créée en 1999, la Société des Auteurs des arts visuels et de l'Image Fixe - Saif - est une société civile dont la mission est de défendre, percevoir et répartir les droits des auteurs des arts visuels. Elle perçoit pour le compte de ses auteurs les droits collectifs (copie privée, droit de reprographie, droit de prêt en bibliothèque et télévision par câble) et intervient également pour la gestion des autres droits d'auteur (droits audiovisuels, droits Internet, droit de suite, droit de reproduction et droit de présentation publique). Elle représente aujourd'hui plus de 7 000 auteurs de tous les arts visuels : architectes, designers, photographes, dessinateurs, illustrateurs, graphistes, peintres, plasticiens, sculpteurs, ... Depuis sa création la Saif œuvre pour la protection et la défense du droit d'auteur et entretient un dialogue permanent avec les diffuseurs et les institutions nationales et internationales pour faire entendre la voix des auteurs ; elle joue également un rôle important dans la vitalité artistique et culturelle en France en soutenant des actions d'aide à la création et à la diffusion des œuvres, des actions de formation des artistes et le développement de l'éducation artistique et culturelle.

[www.saif.fr](http://www.saif.fr)

## **La Station**

### **La Station**

La Station a pour principal objectif de soutenir et de diffuser la vie culturelle et artistique contemporaine à Nice par tous les moyens et dans toutes les formes que celle-ci revêt. De montrer ce qui se fait ici et attirer vers Nice, depuis la France et l'Europe, des pratiques très contemporaines de l'art. Elle a pour but notamment d'aider les artistes et de participer au développement, à la promotion et à la diffusion de leurs activités. Phénomène simultané dans les années 90 en diverses places en Europe, une alternative apparaît dans la diffusion et la production artistique. C'est ainsi, qu'avec deux artistes et une assistante de galerie, nous fondons en 1996 l'association Starter à Nice qui pilote le projet de La Station. La particularité de cette association est de faire cohabiter – à son origine dans une ancienne station-service – des espaces d'exposition ouverts au public et des ateliers de production.

Ce projet est né de la conjonction de deux facteurs : trouver des espaces de travail pour des jeunes artistes à Nice qui leur permettraient d'éviter isolement et difficultés financières, mais aussi d'offrir une alternative aux modes opératoires d'exposition usuels en ouvrant un territoire nouveau et complémentaire à celui des musées, centres d'art ou galeries existants. La Station apparaît comme le chaînon manquant, une plateforme entre toutes ces entités.

[www.lastation.org](http://www.lastation.org)



### **Villa Arson**

Inaugurée en 1972, la Villa Arson est dès l'origine conçue selon la volonté d'André Malraux comme un établissement artistique singulier, dont la grande particularité est de réunir en un ensemble cohérent une école supérieure d'art, une bibliothèque d'études, un centre d'expositions d'art contemporain et une résidence d'artistes.

Aujourd'hui, la Villa Arson est un établissement public du ministère de la Culture qui poursuit une vocation de formation, de recherche et d'aide à la création tout en ayant la volonté de faire découvrir les pratiques artistiques les plus actuelles à tous les publics. Ouverte sur l'international, la Villa Arson participe activement aux échanges universitaires et artistiques par des partenariats avec des institutions étrangères et par l'accueil d'étudiants, de chercheurs ou d'artistes.

L'école nationale supérieure d'art qui accueille environ 220 étudiants, dans un unique département Art, pour un cursus de cinq ans. Les orientations pédagogiques, portées par une équipe enseignante composée d'artistes, d'historiens et de théoriciens de l'art, visent à proposer un parcours progressif sanctionné par deux diplômes d'état : le DNA (Diplôme National d'Art, conférant le grade de Licence) à l'issue de la 3<sup>ème</sup> année et le DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique, conférant le grade de Master) au terme de la 5<sup>ème</sup> année. L'école forme des artistes et des spécialistes de l'art contemporain largement reconnus dans le monde professionnel de l'art et de la culture.

Sa programmation artistique vise à mettre en valeur les relations entre enseignement, création, recherche et transmission. Les expositions sont issues de projets menés par des enseignants, des artistes résidents, mais aussi avec des structures extérieures,

nationales ou internationales (écoles d'art, centres d'art, réseaux associatifs...) afin de multiplier les échanges et les collaborations. Des invitations sont également lancées à des artistes ou à des commissaires désireux de mener à bien des projets singuliers dans le cadre de leur recherche. Chacune des expositions et propositions artistiques fait l'objet d'actions d'accompagnement, de médiation culturelle et de publications appropriées, à destination de tous les publics, scolaires, publics en groupes ou visiteurs individuels.

[www.villa-arson.org](http://www.villa-arson.org)

#### Artistes témoins au cours de ces rencontres

##### **Simon Bérard Lecendre**

Né en 1993, il entre à la Villa Arson en 2012, dont il sort titulaire du DNSEP, obtenu avec les félicitations du jury, en 2017.

Il est lauréat du Prix de la Jeune Création contemporaine de la Ville de Nice qui récompense un jeune artiste issu de la Villa Arson par un soutien financier et la mise à disposition d'un atelier-logement pendant un an, ainsi que par une exposition qui se tient actuellement à la galerie de la Marine à Nice.

Simon Bérard a également été récompensé par le Prix Deschiens-Joubert en 2017 et le Prix DEL'ART à l'occasion de la Biennale de Saint-Paul de Vence 2018. Il a bénéficié d'un temps de résidence au Wonder à Paris cette année.

<https://simonberard.garden/>

##### **Mathilde Dadaux**

Diplômée en 2016 de la Villa Arson avec les félicitations du jury, Mathilde Dadaux, née en 1992, concentre son action dans le champ de la performance et des propositions immatérielles in-situ. Elle est lauréate en 2016 du Prix pour la Jeune Création de la Venet Foundation et expose grâce à celui-ci à la Galerie de la Marine à Nice en 2017. Elle a depuis notamment exposé au MAMAC de Nice et au DOC! à Paris.

[www.mathildedadaux.com](http://www.mathildedadaux.com)

Le dispositif **LA VIE D'ARTISTE**, issu d'un partenariat entre la Villa Arson et l'association DEL'ART, constitue un programme de professionnalisation, d'accompagnement et d'information des artistes plasticiens sur tous les aspects concrets de leur environnement professionnel.

Il se poursuit en 2018 avec ce Forum professionnel et des rencontres hebdomadaires articulées autour de 3 thèmes :

- Provoquer la rencontre : invitation à des professionnels du monde de l'art / découverte des métiers et de l'environnement ;
- Partage d'expérience : témoignages d'artistes invités ;
- Construction d'une plateforme de ressources, physique et virtuelle.

Un programme d'accompagnement individualisé, *Sur Mesure* est proposé aux artistes qui peuvent bénéficier de conseils (sur rendez-vous).

**L'association DEL'ART** soutient la création contemporaine par de multiples actions : programmation, édition et ressources. Elle est installée depuis 2016 dans un nouvel espace ouvert au public : le Narcissio.

[le-narcissio.fr](http://le-narcissio.fr)



[de-lart.org](http://de-lart.org)

**Villa Arson**  
20 avenue stephen liégeard  
F- 06105 Nice cedex 2  
tél. +33 (0)4 92 07 73 73  
[www.villa-arson.org](http://www.villa-arson.org)

La Villa Arson est un établissement  
public du ministère de la Culture.

Elle reçoit le soutien de la Région SUD  
Provence-Alpes-Côte d'Azur,  
du Département des Alpes-Maritimes  
et de la Ville de Nice.

La Francis Bacon MB Art Foundation -  
Monaco lui apporte un soutien.

Partenaires média Art Press, ParisArt

Ce forum s'inscrit dans le programme  
LA VIE D'ARTISTE conduit par  
l'association DEL'ART, lauréat de l'appel à  
projet du ministère de la Culture :  
« Soutien à la professionnalisation et à  
la création d'activités ».



## Remerciements

A tous les représentants des organismes,  
associations et structures qui prennent  
part à ces rencontres par leur présence  
et leurs interventions.

A DEL'ART et la Villa Arson  
Au Ministère de la Culture / DGCA

A la Cafétéria Villa Arson - Elior

